



Une équipe à votre écoute

- ▶ Nous vous assurons un accueil personnalisé sans rendez-vous dans nos 4 agences de proximité.
- ▶ Nous nous engageons à répondre dans les meilleurs délais à l'ensemble de vos demandes et réclamations à caractère technique.
- ▶ Nous nous engageons à répondre à tous vos courriers dans un délai maximum de 15 jours.

En savoir plus

❑ Habitats de Haute-Alsace s'engage à vous offrir un dispositif d'accueil performant :

Les horaires d'ouverture de nos agences sont les suivants :

- Accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

- Si votre demande ou votre réclamation nécessite une intervention de notre part, celle-ci est enregistrée informatiquement et est traitée par notre agence de proximité.

- Toutes les réclamations font l'objet d'une confirmation écrite ou orale.

- Le nom et le téléphone de la personne qui traite et suit votre demande ou réclamation vous sont communiqués sur tous nos courriers.